

# ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du mercredi 24 septembre 2025 à 18h30 à la salle de la Forêt 85110 SAINT-PROUANT

### Affaires générales

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 2 juillet 2025
- 2) Décisions prises par la Présidente suite aux délégations données par le Conseil communautaire
- 3) Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire
- 4) Délégation de Service Public pour l'exploitation du centre aquatique l'Odyss : rapport annuel 2024 du délégataire SAS PRESTALIS
- 5) Maison de Santé : Acquisition de la parcelle n° BL 191 auprès de Vendée Habitat dans le cadre de la création d'une voie de sortie pour la sécurisation des circulations du site
- 6) Médiathèque intercommunale : modification de la délibération n° 2025-45 en matière de délégation du montant d'attribution des marchés de travaux

### Finances et Ressources Humaines

- 7) Labellisation pour la mutuelle santé et participation au financement de la protection sociale complémentaire risque santé des agents
- 8) Modification du règlement de formation de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay
- 9) Mise à jour du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> octobre 2025 : suppression de postes devenus vacants
- 10) Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP): modification du plafond de l'IFSE et modification de la délibération n° 2025-236 relative au régime de maintien des primes et indemnités des agents dans certaines situations de congés (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise)
- 11) Modification du règlement intérieur de la Communauté de communes portant sur l'ajout d'une annexe vélo
- 12) Attribution de compensation : modification des montants reversés à compter de septembre 2025
- 13) Approbation et refus de subventions aux associations pour l'exercice 2025
- 14) Approbation d'une subvention auprès de la maison des adolescents pour l'exercice 2025
- 15) Attribution du fonds de concours 2025 pour la commune de Saint-Martin-des-Noyers
- 16) Modification de la délibération n° 2013-200 relative aux durées d'amortissement sur le budget annexe ateliers-relais
- 17) Décision modificative n° 1 au budget annexe 67001 « SPANC »
- 18) Décision modificative n° 2 au budget annexe 67005 « Maison de Santé Pluridisciplinaire »

. . . / . . .

## <u>Développement économique et Emploi</u>

- 19) Rectification de la délibération du Conseil communautaire n° 2024-160 en date du 27 mars 2024 portant sur l'approbation de la vente du bâtiment artisanal situé Zone industrielle de Pierre Brune à Chantonnay suite à une erreur matérielle dans la désignation de l'acquéreur
- 20) Vente de la parcelle AH 44 située ZI de Pierre-Brune à Chantonnay auprès de la SCI LES CORONS
- 21) Attribution d'une subvention à la Chambre d'agriculture de Région des Pays de la Loire pour l'organisation des 8èmes rencontres nationales sur l'agriculture biologique de conservation des sols à Chantonnay

#### **Culture Jeunesse Familles**

- 22) Signature d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle (CLÉA) avec l'État pour la période 2025-2028
- 23) Signature d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) avec l'État et le Département de la Vendée pour la période 2025-2028

## <u>Bâtiments - Voirie - Espaces verts</u>

- 24) Approbation des avenants n° 2 au lot n° 9 et n° 1 au lot n° 15 des marchés de travaux de réhabilitation de l'EHPAD Les Érables situé à Saint-Prouant
- 25) Approbation des avenants n° 2 au lot n° 2 et n° 1 aux lots n° 10, 11 et 12 des marchés de travaux du Centre Médical Épidaure situé à Chantonnay

# Environnement et développement durable

#### *Volet : Environnement*

- 26) Syndicat mixte de Collecte des Ordures Ménagères (SCOM) de l'Est Vendéen : modification des statuts
- 27) Syndicat mixte de Collecte des Ordures Ménagères (SCOM) de l'Est Vendéen : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Année 2024
- 28) Convention de transfert de gestion de la toiture de la salle de sport située sur la commune de Saint-Martin-des-Noyers en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur toiture entre la Commune et la Communauté de communes
- 29) Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public portant sur la toiture de la salle de sport de la commune de Saint-Martin-des-Noyers en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur toiture entre la Communauté de communes et énergie en Pays de Chantonnay
- 30) Projet Alimentaire Territorial Labellisation de niveau 2 et appel à candidature « soutien aux PAT de niveau 2 »

### Volet : Aménagement

31) Délégation du Droit de Préemption Urbain à la commune de Bournezeau

#### **Questions diverses**

La Présidente, Isabelle MOINET